Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS N° 21139 - 78EME ANNÉE

Conférence lundi 9 janvier à 17 heures à l'Université

Les Chagossiens, bientôt chez eux aux Chagos ! Ils ont besoin de la solidarité des Réunionnais

Ce 9 janvier à l'amphithéâtre bioclimatique de l'Université de La Réunion se tiendra à 17 heures une conférence de Philippe Sands, avec comme invités d'honneur Olivier Bancoult et Liseby Elysé du Groupe Réfugiés Chagos. Le Comité de solidarité Chagos-La Réunion et le Mouvement réunionnais pour la Paix appellent à la mobilisation pour le succès de cette conférence, acte de solidarité avec la lutte menée depuis 50 ans par les Chagossiens pour avoir le droit de vivre dans leur pays dont ils ont été expulsés.

Pour tous ceux qui suivent attentivement la situation faite aux Chagossiens depuis des années, les évènements qui se sont produits dans leurs différentes péripéties ont de quoi désespérer. Cette stratégie de lassitude entretenue par la puissance occupante n'est pas le fait du hasard mais présente un caractère délibéré.

Dans son ouvrage récent intitulé « La dernière colonie », Philippe Sands cite une note destinée à l'ancien Premier ministre Harold Wilson, de laquelle il ressort que « le but c'est de les effrayer à coups d'espoir »

Toute l'histoire du peuple chagossien durant ces cinquante dernières années est marquée par cette stratégie : on les abreuve de promesses qui en fin de compte ne seront jamais tenues.

Obligés de quitter Diégo Garcia pour se réfugier dans les autres îles des Chagos, puis devenus indésirables dans les autres îles et expulsés en pleine nuit pour des raisons inconnues d'eux mais la menace de bombardements avait alors été brandie.

Lorsque le gouvernement du Royaume-Uni, de sa propre initiative étudie avec ses experts et les Chagossiens eux-mêmes la faisabilité du retour et que le rapport des experts est favorable, madame Thérésa May, Première ministre en novembre 2016 conclut à l'infaisabilité de l'opération. Elle propose alors une somme d'argent aux déportés qui refuseront cette aumône dans leur majorité — cette somme n'aurait d'ailleurs pas été versée.

L'affaire est portée devant l'ONU et la Cour internationale de La Haye

Lorsque le gouvernement du Royaume-Uni fait en 2016 la promesse de négocier avec le gouvernement mauricien, cette promesse ne sera pas tenue bien que faite devant la plus haute instance internationale, l'ONU.

Devant les manipulations du gouvernement du Royaume-Uni, le gouvernement mauricien demande à l'ONU la saisine de la Cour internationale de La Haye, ce qui est fait et se termine, en 2019, par le jugement que l'on sait. Lorsque l'ONU exige de la Grande-Bretagne d'avoir à quitter les Chagos dans les six mois le Royaume-Uni fait part de sa décision de ne pas respecter les résolutions de l'ONU ni le jugement de la

Liseby Elysé, Olivier Bancoult, Georges Gauvin, Alain Dreneau et Julie Pontalba.

cour de La Haye.
Le temps a passé depuis, mais l'isolement international du Royaume-Uni apparaît de plus en plus grand. Suite à l'instabilité parlementaire dans le Royaume-Uni, il y a eu trois gouvernements successifs dont un n'aura duré que quarante jours. Au décès de la Reine Elisabeth remplacée par un roi sans aura mais désireux de resserrer les liens distendus avec le monde, le gouvernement décide alors de négocier avec Maurice. Cela s'est passé en novembre dernier.
S'agit-il d'une nouvelle péripétie dans la stratégie de la désespérance ? On le saura bientôt mais le monde a changé et une nouvelle supercherie de la Grande-Bretagne, si elle n'est pas exclue à cent pour cent, est néanmoins improbable… Dans l'ordre logique des choses Maurice devrait retrouver sa souveraineté.

Et les Chagossiens là-dedans ?

Ceux-ci n'ont jamais baissé les bras : avec le Groupe réfugiés Chagos dont le leader est Olivier Bancoult ils ont été présents sur tous les terrains possibles de lutte et nous Réunionnais devons louer leur courage et leur ténacité et continuer la solidarité avec nos frères et nos sœurs devant lesquels s'ouvre une période délicate d'action. Nous leur faisons confiance et souhaitons que tout se passe bien pour eux.
Mais nous devons nous dire que nos frères et sœurs ont plus que jamais besoin de notre solidarité active. Une occasion de le montrer se présente lundi avec la conférence de Philippe Sands juriste international, avocat, écrivain, auteur notamment d'un ouvrage sur la question des Chagos ayant pour intitulé « La dernière colonie ».
Les Chagossiennes et Chagossiens ont besoin de nous. C'est le moment de répondre présent.

Georges Gauvin,
président du Comité Solidarité Chagos
La Réunion

Alain Dreneau,
secrétaire du Comité Solidarité Chagos
La Réunion

Julie Pontalba,
présidente du Mouvement Réunionnais
pour la Paix

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Communiqué de la Présidente de Région suite à l'autorisation de la Commission européenne à l'aide à la restructuration en faveur de la compagnie réunionnaise Air Austral

Huguette Bello, présidente de la Région Réunion, fait part de sa satisfaction suite à l'accord donné par la Commission européenne à une aide d'État de 119 millions d'euros pour la restructuration d'Air Austral. Cela signifie qu'Air Austral restera une compagnie aérienne réunionnaise, et que la SEMATRA « conservera une influence stratégique sur les grandes décisions de notre compagnie ». La SEMATRA est une SEM ayant pour principal actionnaire la Région Réunion. Voici le communiqué de la présidente de la Région publié le 5 janvier, jour de l'accord donné par la Commission européenne.

« La Commission européenne vient d'autoriser ce jour l'aide à la restructuration de 119 millions d'euros en faveur de notre compagnie réunionnaise Air Austral. C'est là une grande nouvelle pour notre économie et l'ensemble des Réunionnais.
C'est une grande fierté car, depuis notre arrivée à la tête de la Région, j'ai cru en ce projet de restructuration et nous avons déployé tous les moyens nécessaires pour le concrétiser. Le combat que nous avons mené était pourtant loin d'être acquis.

Il faut se souvenir qu'il y a plus d'un an, devant les grilles de la préfecture, j'ai lancé un appel à l'ensemble des acteurs économiques réunionnais autour du patriotisme économique pour sauver la compagnie Air Austral.
Depuis le départ, nous avons été cohérents en défendant un plan de restructuration dit « stand alone » autour de trois lignes directrices :
1. Le capital de la compagnie doit être réunionnais ;
2. Le centre de gravité des décisions doit rester local ;
3. Toute fusion capitalistique avec une autre compagnie doit être écartée ;
Après plusieurs mois de travail avec les acteurs économiques, un pool d'investisseurs locaux s'est constitué à nos côtés dans le cadre d'un consortium. La tâche n'a pas été facile.
Ensemble, nous avons traversé beaucoup d'épreuves. D'aucuns ont émis des doutes sur la faisabilité d'un tel projet et la solidité de cette stratégie.
Force est de constater que l'histoire me donne aujourd'hui raison puisque le plan de restructuration présenté à la Commission européenne a été validé ce jour.
Dans le cadre de cette restructuration, la SEMATRA, conservera, quant à elle, une influence stratégique sur les grandes décisions de notre compagnie.

Devant cette réussite collective, je tiens à remercier d'abord M. Joseph Bréma, PDG de la compagnie Air Austral pour avoir su faire aboutir ce processus de restructuration. Je remercie également l'ensemble du personnel de la compagnie pour sa confiance et son engagement en faveur de ce projet ainsi que les élus, en particulier Monsieur le Vice-Président Normane Omarjee en charge de ce dossier, et le personnel du Conseil Régional qui ont œuvré depuis plus d'un an pour accompagner ce projet de restructuration.
En outre, l'aboutissement de ce dossier a été rendu possible grâce à l'accompagnement et à la compréhension de l'État et de la Commission européenne. Je les en remercie.

Enfin, je tiens à remercier les acteurs institutionnels et en particulier les acteurs économiques locaux qui ont répondu à mon appel au patriotisme et qui ont investi dans la compagnie, obtenant ainsi la confiance des partenaires financiers et bancaires. Je mesure toute la valeur de cet engagement.

Cette autorisation de la Commission européenne nous montre aujourd'hui que lorsque les acteurs politiques et économiques font cause commune autour d'un projet capital pour notre territoire, nous, réunionnais, sommes capables de réussir ensemble. »

Huguette Bello,
Présidente de la Région Réunion

Oté

Bande késtyon-la, sa lé normal ni poze anou

Mézami, l'ané 2022 i sorte dévir lo do avèk nou - zordi déza lo sis zanvyé 2023 - donk lé ankor normal ni kalkil in kou landroi ni lé, dann kèl diréksyon ni doi alé, koman nou va ansorte anou dann l'ané i sava koul konm dolo dsou noute pyé... Sak lé vré pou in moune, pou in famiye, pou in sossyété, lé vré galman pou in pèp é pou in péi é dann in ka konmsa, biensir ni vé anparl La Rényon, lo péi, épi lo pèp rényoné.

Li avanss, li rokil, li rèst an plass ? Kèl l'avnir li rézèrv son bande zabitan ? Si nou lé dann in bon pass pou nou, in pass i amenn anou dann in myézète pou noute popilassion, sansa dann in movèz pass lé bon pou ral anou an aryèr ? Ala noute bande késtyon é mwin lé sirésèrtin in pé i poz azot késtyon konmsa.

Toulmoune i doi, sansa i pé poz ali bann késtyon-la. Pèrsone lé diskalifyé pou poz ali késtyon konmsa mèm si nou na poin noute toute lo mèm konpétanss, lo mèm kalifikassyon, mé sa i vé pa dir nou lé diskalifyé pou poz anou késtyon konmsa.

Astèr pou kossa mwin pèrsonèl mi poz amwin késtyon konmsa ? Mon réponss lé sinp pars dann mon majinassyon mi éspèr oir mon péi anlèr, é touzour in pé plisss anlèr... Mwin la fine di é pa arienk in foi, dann mon majinassion, mi oi mon péi konm in péi dévlopé. Dévlopé ? Sa i doi dir azot kékshoz sirman. In péi dévlopé ? Zot ossi zot i doi an avoir sa dann in pti koin zot koko d'tète.

Pou d'ote la késtyon i poz pa konmsa. La késtyon i poz par konparézon dann nout l'anvironeman. konparé lé plizanpli intérèssan : konpar la Rényon, avèk Maurice ; konpar La Rényon avèk Madagaskar, La Rényon avèk bande péi l'Afrik de l'est épi d'ote ankor... Ni pé di, noute statu i done anou déssèrtin zavantaz mé nou lé a d'mandé si ofiramézir noute éstatu i risk pa d'ète in boulé sanm noute pyé pou nou plito k'in avantaz.

Mézami sak mi di azot sé ké ni doi poz anou késtyon dsi noute l'avnir, dsi l'avnir noute famiye, noute l'antropriz, nout shantyé, é final de konte dsi noute péi épi son bande zabitan. Lé normal ni poz anou késstyon, lé lézitime ni poz anou késtyon konm sa.

A bon antandèr salu.

Justin